

Services en ligne : vos salariés ont tout à y gagner !

1

L'Espace sécurisé Salarié : une palette de services pour vous faciliter les congés



CONSULTER

vos droits acquis,
les congés pris
et à prendre, vos
dates de paiement
facilement et à tout
moment.



TÉLÉCHARGER

vos attestations
fiscale et vos
autres attestations.



METTRE À JOUR

vos informations
personnelles (compte
bancaire, numéro de
téléphone portable,
courriel, adresse
postale).



RECEVOIR

des notifications
automatiques
(paiements
d'indemnités
de congé).



CONTACTER

plus facilement
votre caisse
en utilisant le
formulaire de
contact intégré
et pré-rempli.

2

Votre coffre-fort numérique Digiposte : Vos documents importants en lieu sûr et pour longtemps

Un service gratuit
pour conserver
vos documents
importants
pendant 50 ans,
notamment vos
attestations de
paiement CIBTP.

Une solution pratique
pour centraliser vos
documents numériques,
pour les partager facilement
avec des tiers, en toute
sécurité, pour être
automatiquement notifié
à chaque dépôt d'un
nouveau document.

Un espace de stockage
ultra sécurisé mais
accessible à tout moment,
à partir d'un smartphone
ou d'une tablette
(après téléchargement
de l'application mobile).



[+ d'infos] [Cibtp-mediterranee.fr/salarie/accueil](https://cibtp-mediterranee.fr/salarie/accueil)

À SAVOIR

La Gestion de la Relation Client (GRC) débarque en Méditerranée !



Le réseau CIBTP se dote d'un outil de GRC.

La caisse Méditerranée participe activement à la phase pilote du projet et déploie ce dispositif dans le courant de l'automne 2022.

L'objectif : optimiser la nature des échanges que la caisse entretient avec chacun de ses interlocuteurs en consignand, au fil du temps et sur un environnement dédié, l'ensemble des interactions survenues, pour disposer d'une vision à 360 degrés.

Lors du traitement d'un appel téléphonique ou encore d'un courriel, nous accèderons automatiquement au dossier concerné et à l'historique de tous les événements.

Ce nouvel outil a vocation à mieux appréhender la nature de vos attentes et besoins et à nous permettre d'y répondre plus efficacement.



Nos sites :
Marseille
Montpellier-Pérois
Nice

Toutes nos coordonnées sur
[Cibtp-mediterranee.fr](https://cibtp-mediterranee.fr)

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

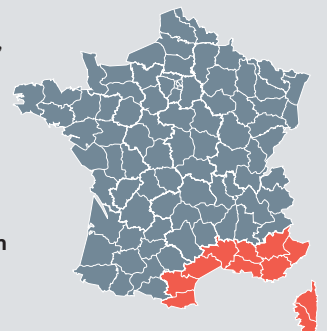
Numéro unique
04 91 77 04 20

CIRCONSCRIPTION

Alpes-de-Haute-Provence,
Alpes-Maritimes, Aude,
Bouches-du-Rhône,
Corse-du-Sud, Gard,
Haute-Corse, Hérault,
Pyrénées-Orientales,
Var, Vaucluse

Directeur de la publication
André TIQUET

Rédacteur-en-chef
Jean-Luc PARAN



« Une nouvelle image pour un réseau CIBTP transformé »

Depuis 85 ans qu'il remplit ses missions auprès des entreprises de la Profession, le réseau CIBTP a su régulièrement s'adapter. S'il est dans son cœur de métier de suivre les évolutions de la réglementation sociale, il a également assimilé les transformations technologiques – la gestion des comptes de plus de 200 000 entreprises et des droits de 1,6 million de salariés suppose un haut niveau de rigueur et d'expertise – et il s'emploie, enfin, à prendre en compte les nouveaux usages et les attentes de ses clients.

À cet égard, après dix années marquées par une très profonde réforme et tout en restant fidèlement attaché à ses valeurs de solidarité, de protection et de service, le réseau CIBTP n'est aujourd'hui plus le même... et le moment nous semble venu d'en faire état. Pour traduire cette transformation et renouveler symboliquement l'engagement qui le lie à la profession, le réseau adoptera, dans quelques semaines une nouvelle identité.

Suite page 2 →



LA PAROLE À

ANDRÉ TIQUET

Président

Le 30 septembre dernier se tenait le conseil d'administration de l'Union des caisses de France CIBTP. Cette séance a été le théâtre de deux événements particuliers.

Le premier est la prise de fonction de son nouveau président, Philippe CHRISTOPHE, entrepreneur en menuiserie de 52 ans, natif de l'Orne et implanté en Normandie, homme d'expérience et engagé depuis déjà de

nombreuses années au service de la profession. Je tiens ici à lui exprimer mes félicitations chaleureuses et tous mes vœux de réussite. Il succède à Jean-Luc CARRETTA qui, après deux mandats bien remplis, regagne sa Haute-Savoie avec la fierté d'avoir, en quelques années, fait progresser le Réseau même si, bien sûr, il reste du chemin à parcourir pour, au-delà d'une expertise et d'une fiabilité reconnues, rendre un service encore plus accessible et plus efficace.

Le second événement, plus rare encore, a été l'adoption d'une nouvelle « identité de marque » pour le Réseau

qui vous est présentée dans ce numéro (voir ci-dessus et page 2).

La dimension symbolique de ces deux événements – autour des notions de continuité, de renouvellement, de modernisation... – ne doit pas occulter les perspectives tangibles qu'ils ouvrent : je veux ici parler d'une volonté réaffirmée de faire toujours mieux pour vous et pour vos salariés, d'un engagement renouvelé de l'ensemble de nos équipes et d'une dynamique relancée de progrès concret. Au-delà des hommes et de la « com », vous pourrez le constater dans les mois qui viennent.

Dans ce numéro !

P. 2 : Découvrez le nouveau logo de votre caisse !

P. 3 : DSN : Corrigez sans délai vos erreurs de paramétrage.

P. 4 : La notion de service au cœur de nos préoccupations.

2022 : l'achèvement d'un cycle de transformation

Depuis 2012, le réseau CIBTP a connu de profonds changements. Sa structure, d'abord, s'est considérablement simplifiée avec le passage de trente-cinq à douze caisses, pour gagner en efficacité, mais sans renoncer à la proximité à laquelle adhérents et salariés sont attachés. Son outillage, ensuite, a été mutualisé et harmonisé. La refonte du système d'information fut un chantier long et complexe. Son déploiement est aujourd'hui largement réalisé, tout en conservant intacte l'ambition de s'adapter au mieux aux exigences des utilisateurs, dans le respect des contraintes techniques et d'un cadre réglementaire en évolution constante. L'action

du Réseau contre le travail dissimulé et la concurrence sociale déloyale, enfin, a pris une nouvelle dimension avec le lancement de la Carte BTP, gérée à l'échelon national et présente sur tous les chantiers de France.

Aujourd'hui, si le congé est toujours calculé avec exactitude et les indemnités versées en temps et en heure, les déclarations et règlements sont sur la voie de la simplification grâce à la DSN et au prélèvement automatique, la planification des congés est facilitée, de même que la mise à disposition des attestations de mise à jour...

Une perception et des attentes qui nous engagent

" Une nouvelle identité pour prendre acte de la transformation du Réseau. "

Selon une enquête réalisée par l'institut CSA* au printemps 2022, les missions fondamentales et l'utilité sociale des caisses sont pleinement reconnues par les entreprises : garantes de l'application rigoureuse des dispositions réglementaires et conventionnelles, protectrices des salariés et contributrices de l'attractivité de la profession. Pour autant, les résultats de cette étude mettent en évidence un décalage entre la perception du Réseau et la réalité de ce qu'il est devenu, ainsi que des attentes en termes de service.

* Enquête qualitative menée par l'institut CSA du 7 au 24 mars 2022, auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises adhérentes et de cabinets comptables.

De nouvelles ambitions sous de nouvelles couleurs

La nouvelle identité du Réseau, qui sera officiellement lancée et déployée à partir du 28 novembre prochain, est la traduction de tout cela : prendre acte de la transformation du Réseau, afficher une image plus en adéquation avec ses valeurs, ce qu'il incarne et ce qu'il revendique, mais aussi apporter des réponses aux exigences posées par les adhérents, les tiers-déclarants et les salariés en termes d'accessibilité, de clarté de l'information, de simplification des démarches.

Cette démarche n'a donc rien de superficiel. Elle embarque

l'ensemble de nos équipes sur ce que porte cette nouvelle image : le reflet d'un Réseau expert, engagé, proche et protecteur des adhérents et des salariés, au service de la profession.

Cette nouvelle image sera officiellement lancée le 28 novembre et progressivement déployée sur l'ensemble de nos supports dans les semaines qui suivront. Avec elle, c'est une promesse renouvelée de l'ensemble de nos équipes à faire toujours plus et mieux pour contribuer à rendre la profession plus solidaire et plus attractive.

→ LA NOUVELLE IDENTITÉ EN BREF



L'Union
des caisses
de France CIBTP
devient
CIBTP France

👉 En ligne avec nos valeurs

Le réseau CIBTP exerce ses missions dans le droit fil de la tradition humaniste et solidaire de la profession. Au service de l'humain, il place la protection de celui-ci au cœur de sa raison d'être. Notre nouvelle identité illustre cette vocation fondamentale.

👉 Plus de simplicité

Recentrée sur l'acronyme CIBTP, la caisse adopte une dénomination d'usage courant plus courte et plus simple, à laquelle fait écho la nouvelle dénomination de l'Union des caisses de France, qui devient CIBTP France.



Retrouvez votre
caisse sous
une dénomination
simplifiée

D'un seul coup d'œil, la couleur du logo distingue la tête de réseau des caisses qui le composent : bleu pour l'une, jaune-orangé pour les autres.

CARTE BTP

D'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE

Le site Cartebtp.fr a fait peau neuve

+ simple + rapide + fluide

- » Commande de cartes instantanée dès la première connexion
- » Démarche plus rapide pour les renouveler
- » Mot de passe unique pour gérer plusieurs comptes
- » Gestion de comptes multiples sous une même session
- » Attestation délivrée automatiquement lors d'un paiement par carte bancaire ou par avance de trésorerie...



À VÉRIFIER

DSN CIBTP : Focus sur des erreurs de paramétrage à corriger impérativement

➔ Exemple d'anomalies récurrentes constatées et retranscrites dans les Comptes-Rendus Métiers (CRM)

CODE ANOMALIE CRM	DESCRIPTION DE L'ANOMALIE
CCI0010	Le code métier (S21.G00.40.005) du salarié doit être renseigné
CCI0013	Le code métier (S21.G00.40.005) du salarié doit être compatible avec le collège déduit du code classification (S21.G00.40.041)
CCI0060	Le code classification (S21.G00.40.041) du salarié doit être renseigné
CCI0061	Le code classification (S21.G00.40.041) du salarié doit être présent dans le référentiel des classifications CIBTP



➔ Exemple de paramétrage attendu

CONVENTION COLLECTIVE DU BÂTIMENT

MÉTIERS

QUALIFICATIONS BÂTIMENT

OUVRIERS	CODE	A	ETAM	CODE	A	CATÉGORIE	COEF.	CODE
AGENCEUR	A0000	A	EMPLOYÉS			OUVRIER		
CARRELEUR	A0005	A	AGENT	B0000		Niveau 1 Ouvrier d'exécution		
CHARPENTIER BOIS	A0010	A	DE GARDIENNAGE	B0005		Position 1	150	OE1
MÉTALLIQUE			AGENT	B0005		Position 2	170	OE2
CONDUCTEUR DE VÉHICULES	A0190	A	DE NETTOYAGE	B0015		Niveau II Ouvrier professionnel		
CONDUCTEUR DE GRUE	A0020	A	COMPTABLE	B0015			185	OP
CONDUCTEUR D'ENGINS	A0025	A	AIDE COMPTABLE	B0010		Niveau III Compagnon professionnel		
CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS	A0030	A	SECRÉTAIRE	B0020		Position 1	210	CP1
COUVREUR	A0035	A	SECRÉTAIRE	B0025		Position 2	230	CP2
			DE DIRECTION	B0025				
			EMPLOYÉ (AUTRE)	B0099				
			TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE					



Pour accéder à la fiche de paramétrage DSN, aux codes métier et classification

➔ [Cibtp-mediterranee.fr/dsn-2022/declarer](https://cibtp-mediterranee.fr/dsn-2022/declarer)

NOTA BENE : TOUS LES CRM, même de signalement, doivent être lus avec attention et pris en compte pour corriger le paramétrage.



Enfin, la rubrique S21.G00.78.001 – Code de base assujettie – doit **OBLIGATOIREMENT** être valorisée du code 20 « Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) – Base brute de cotisations congés payés ». À défaut, les montants des cotisations réellement dues, le calcul des droits ainsi que le paiement des indemnités de congés des salariés seront erronés.